

# PRÉSENTATION DE CE NUMÉRO



ANDRÉ THIBAUT  
Ph. D., professeur émérite

## DES COMPÉTENCES EN INFRASTRUCTURES

Quand l'AQLM a sondé ses membres sur leurs attentes à l'égard d'Agora Forum, la réponse a été claire : la revue de leur association doit être un outil de développement professionnel. À ce titre, elle diffuse des connaissances sur les tendances et les enjeux, et contribue à l'affinement des compétences par ses articles de fond, ses outils et la présentation de cas inspirants. C'est dans cet esprit que le comité éditorial a choisi de traiter des infrastructures. Cette fois, sous l'angle des compétences professionnelles.

Il fut un temps où les professionnels en loisir jouaient un rôle presque marginal dans le développement des infrastructures sportives, communautaires ou culturelles, des parcs et des pistes de toutes sortes. Aujourd'hui, alors que le mandat des services municipaux est plus large et englobe plusieurs dimensions de la qualité des milieux de vie, les professionnels en loisir jouent de plus en plus un rôle de *chef d'orchestre ou de pilote des projets*. En conséquence, ils doivent posséder des compétences propres à ce rôle. La première est celle de la vision du rôle des infrastructures : ce ne sont plus seulement des plateaux techniques, mais des lieux de vie accessibles et dédiés à la qualité de vie des citoyens, et capables de s'adapter aux pratiques nouvelles, dont la pratique libre. Voilà le contexte qui a présidé à l'agencement des articles de ce numéro.

### UNE VISION RENOUVELÉE

L'article intitulé *Savoir élaborer une vision pour les infrastructures* traite des tendances en infrastructures et de la démarche pour leur justification et leur conception. *L'entrevue avec la ministre Isabelle Charest* permet de mieux comprendre la vision du Gouvernement et ses perspectives. Suit une *entrevue avec Eve Lagacé*, directrice générale de l'Association des bibliothèques publiques du Québec, qui illustre l'énorme potentiel de la bibliothèque publique d'aujourd'hui pour agir auprès des communautés, notamment en tant que cata-

lyseur social et levier socioéconomique, et qui montre comment la conception et l'architecture des bibliothèques obéissent à cette conception.

### DES FONCTIONS PROFESSIONNELLES À MAÎTRISER

Suivent des cas et des articles qui traitent des fonctions les plus significatives liées au développement des infrastructures. À propos du rôle du professionnel en loisir, l'article signé par Aude Porcedda, de l'UQTR, présente la *tâche de direction de projet*, tandis que le texte ayant pour titre *Savoir accorder un mandat ou émettre un appel d'offres* décrit la lettre et l'esprit qui président à l'exercice du recours aux compétences des autres professionnels ou soumissionnaires.

Ces fonctions et compétences sont illustrées par le cas exemplaire de Dolbeau-Mistassini, qui a construit un *complexe sportif en coopération intermunicipale*. Cette fiche décrit deux aspects des projets réussis : le rôle du professionnel en loisir et une approche novatrice de la coopération entre municipalités, conscientes de leurs responsabilités partagées envers la population d'un territoire urbain rural.

Côté financement, Marie-France Delage décrit *les enjeux et les pistes d'action qui s'appliquent aux coûts des projets*, tandis que Benjamin Branget propose des repères pour l'*élaboration de demandes de financement réussies*.



Photo : Shutterstock.com

## L'INTERACTION AVEC LES PARTIES PRENANTES À RÉUSSIR

Durant le processus de développement d'un projet, le recours à la population est une étape de plus en plus incontournable. Le cas exemplaire du **Réaménagement d'un parc sur fond de participation citoyenne à Terrebonne** et la fiche **Savoir interagir avec le public** fournissent et décrivent balises et repères pour l'exercice de cette fonction.

Enfin, parce que régulièrement le développement des infrastructures se fait en concertation, partenariat ou coopération avec des municipalités voisines ou avec le milieu scolaire, voici une réalisation exemplaire vraiment inspirante. Il s'agit du renouvellement de l'entente municipale-scolaire entre la Ville de Trois-Rivières et le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. **Savoir convenir d'une entente municipale-scolaire** montre comment on peut définir les rôles et les responsabilités des acteurs et quels peuvent être les équipements et les installations faisant l'objet d'un partage ainsi que les modalités de leur entretien ou de leur remplacement.

Enfin, un article de Benjamin Branget sur la **notion de l'intelligence artificielle** nous aide à entrevoir l'avenir.

Voilà donc le menu à la fois formatif et informatif de ce numéro rassemblé autour du thème des compétences en développement des infrastructures. Notre revue n'est désormais publiée qu'en version électronique et vous permet de repérer et de télécharger les articles dont vous avez besoin en cliquant sur le lien : <https://loisirmunicipal.qc.ca/agoraforum-archives/>.

Bonne lecture,

*Edith Proulx, responsable, Comité éditorial*  
*André Thibault, Ph. D., rédacteur en chef invité*

# MERCI, ANDRÉ!

Les membres du comité de la revue *Agora Forum* ainsi que les membres du conseil d'administration de l'AQLM remercient chaleureusement **André Thibault** pour son apport exceptionnel à la rédaction de cette édition.

En l'absence d'un rédacteur en chef, André a mené de main de maître cette responsabilité. Merci, André!

---

Merci également à **Line Paquette** qui a pris la relève de la coordination de la revue.